

# FICHE PRATIQUE POUR LES PARENTS

## (Rentrée scolaire 2016)



### L'entrée d'un enfant

dans les écoles du **Regroupement Pédagogique Intercommunal** (communes de Siros et d'Aussevielle) s'effectue comme suit :

- 1) **L'inscription** se fait à la Mairie (Fournir une copie du livret de famille et un justificatif de domicile).
- 2) **L'admission** se fait à l'école. Un dossier spécifique est remis par la Directrice.

Les horaires de l'école de Siros	Les horaires de l'école d'Aussevielle
Matin : 08h50 - 12h05	Matin : 09h00 - 12h15
Pause déjeuner : 12h05 - 13h35	Pause déjeuner : 12h15 - 13h45
Après-midi : 13h35 - 15h35	Après-midi : 13h45 - 15h45
Mercredi : 08h50 - 11h50	Mercredi : 09h00 - 12h00



### Cantine scolaire de Siros

Le Maire gère la cantine de votre enfant.

L'inscription à la cantine doit être effectuée **sur le site internet de la Mairie** : **[www.siros.fr](http://www.siros.fr)**

**Inscription annuelle** : à réaliser avant la rentrée scolaire de septembre pour **l'année** scolaire 2016-2017

**Inscription hebdomadaire** : à réaliser toutes les semaines avant le jeudi soir.

Le prix du repas pour l'année scolaire 2016-2017 est de : **3,50€**

Les **repas commandés** sont **facturés**.

Tout cas particulier doit **impérativement** être signalé lors de l'inscription de l'enfant.  
Une cantine scolaire est également en service à Aussevielle.



## Transport scolaire

Pour les enfants devant utiliser le service de transport scolaire, **l'inscription pour l'année scolaire**, se fait en ligne sur le site du Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques, onglet « **Transports scolaires 64** » **à compter du 1er juin 2016.**

Le bus du RPI sera gratuit (payant pour les enfants de moins de 4 ans).

Cependant, **l'inscription pour le transport quotidien** sera réalisé sur le site internet de la Mairie (même conditions que pour la cantine).

Un bus scolaire assure chaque jour d'école (lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi) le transport des enfants entre les deux communes de Siros et d'Aussevielle aux horaires suivants :

### Matin :

Départ d'Aussevielle à 8h40	Arrivée à Siros à 8h50
Retour de Siros à 8h50	Arrivée à Aussevielle à 9h00

### Soir :

Départ Siros à 15h35	Arrivée à Aussevielle à 15h45
Retour d'Aussevielle à 15h45	Arrivée à Siros à 15h55

### Mercredi :

Départ Siros à 11h50	Arrivée à Aussevielle à 12h00
Retour d'Aussevielle à 12h00	Arrivée à Siros à 12h10

Un agent communal accompagne systématiquement les enfants dans le bus.



## Garderie

### Siros :

**A 7h30 :** tous les matins, du lundi au vendredi : **coût 1,25 €** par enfant (tarif dégressif à partir du 2ème enfant).

**De 15h35 à 16h00 :** la garderie est **gratuite**

**A partir de 16h00 :** du lundi au vendredi, qu'il pratique une activité ou se rende à la garderie, il vous sera **facturé 1,25 €**.

L'inscription sera faite sur place par le personnel encadrant.



## ALSH Récr'évasion :

### **ALSH RECREVASION**

1 ter, rue le clos de la rivière

64230 POEY DE LESCAR

**05.59.32.84.35**

*recrevasion@gmail.com*

<https://sites.google.com/site/recrevasion/>

Les inscriptions sont à faire directement auprès de l'ALSH.

Pour tous renseignements, veuillez contacter Hélène ou Thomas par courriel ou par téléphone les mercredis et vacances scolaires .

La Commission des Affaires Scolaires

# ECOLE DE SIROS

A l'attention des parents de l'école de Siros

Afin de préparer au mieux la prochaine rentrée scolaire qui aura lieu le jeudi **1er septembre 2016**, je vous prie de bien vouloir prendre connaissance de ces quelques informations et nouveautés :

- La fiche de renseignements en cas d'accident ou de maladie pour le périscolaire (interclasse, cantine, garderie et T.A.P.). Après l'avoir dûment complétée, veuillez la remettre à la secrétaire de Mairie ou déposez-la dans la boîte aux lettres de la Mairie.
- Le Maire, gère toutes les inscriptions au **bus**, à la **cantine**, et aux **T.A.P.** Via internet sur le site de la Mairie **www.siros.fr** : **au plus tard le 26 août 2016**. Il n'y a pas d'inscription préalable à la garderie. Les enfants seront inscrits lors de leur arrivée le matin ou présence dans l'enceinte du groupe scolaire le soir à partir de 16 heures.
- Les **Temps d'Activités Périscolaires** sont proposés à vos enfants en raison d'une séance avec Récr'évasion les jeudis et avec des bénévoles de la Commune. Toutes les activités se dérouleront de 16 heures à 17 heures quel que soit l'intervenant. **Le calendrier des activités sera en ligne sur le site de la mairie à compter du 25 août 2016**. Cependant, les enfants de Cours Préparatoire ne pourront commencer les activités, avec l'Association Récr'évasion, qu'au mois de janvier 2017, afin qu'ils aient le temps de s'adapter à leur nouvel environnement scolaire.
- **Le bus du R.P.I.** sera gratuit mais il faudra au préalable inscrire votre enfant auprès du Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques, **à compter du 1er juin 2016**. onglet « Transports scolaires 64 » à l'adresse suivante : <http://www.le64.fr/services-en-ligne/s/inscrire-aux-transports-scolaires.html>. Pour de plus amples informations, vous pouvez également contacter « le service des transports scolaires64 » au numéro suivant : 05 59 11 42 00.

La Commission des Affaires Scolaires

